



Communiqué de presse  
13 décembre 2018

## le temps fort du conseil communautaire d'hier : les orientations budgétaires pour 2019

*Le conseil communautaire organisé hier soir à Servoz a été principalement consacré à la présentation des orientations budgétaires pour 2019.*

*Document réglementaire présenté par Yvonick PLAUD, vice-président délégué aux finances.*

Les principales orientations, qui devront être confirmées lors de la présentation du budget primitif qui est prévue le 16 janvier 2019, sont au nombre de 7 :

- stabilité de la fiscalité locale confirmée malgré une pression sur les ressources qui est maintenue ; à noter que les taux de la fiscalité locale communautaire sont stables depuis 2013 !
- dotations et fonds de péréquation maintenus à un niveau élevé mais sans aggravation
- une intensité de l'intégration communautaire qui se renforce grâce à la mutualisation des services et l'approfondissement des transferts
- une amélioration générale de nos soldes de gestion qui favorise notre capacité à investir avec un objectif significatif de 6 M d'euros de dépenses d'équipement pour 2019
- une dette bien maîtrisée avec une baisse de 23% déjà constatée entre 2015 et le compte administratif de 2018 (budget principal)
- la confirmation de l'effort communautaire pour un réseau de transport urbain performant avec l'application de la libre circulation sur les bus
- l'annonce d'une démarche ambitieuse en matière de réduction des déchets qui mobilisera la régie des ordures ménagères dès 2019.

*contact : François-Régis Bouquin. [fbouquin@chamonix.fr](mailto:fbouquin@chamonix.fr) - 06 01 08 15 88*

***Pour plus d'infos , documents consultables sur :***

***<https://www.cc-valleedechamonixmontblanc.fr/index.php/communaute/finances.html>***

